

RÉSIDENCE HORIZON

Information – Mars 2024

LA COPRO ET VOUS

PANNEAUX SOLAIRES

Les énergies renouvelables dans le bâtiment ont le vent en poupe, dont le solaire, et se positionnent comme solution d'avenir diminuer les charges des copropriétés et apporter une valeur ajoutée patrimoniale pour chacun des copropriétaires.

L'eau chaude ou ECS distribuée en copropriété à partir d'une chaufferie centrale est une des sources de charges les plus importantes, d'autant plus si la copropriété est bien isolée thermiquement, il reste les charges liées aux besoins de réchauffage de l'eau chaude sanitaire (ECS). Grâce à une source d'énergie renouvelable et inépuisable, à savoir, les rayons du soleil, l'eau chaude solaire collective pour une copropriété se présente comme une solution durable, économe et valorisante.

La résidence possède des panneaux solaires permettant de faire un apport énergétique de 30% sur notre installation par la partie chauffage et eau chaude

Actuellement, le système est à l'arrêt à la suite de fuites sur une des canalisations des panneaux solaires.

Une demande de travaux sera formulée lors de l'AG 2024 pour une remise en état de cet équipement.



DEGRADATION

Nous venons de subir, à plusieurs reprises, des dégradations au sein du parking de la résidence – graffiti sur les murs.



Ce type d'incident engendre des frais de remise en état pour la copropriété

Il convient de préserver ces espaces et de les garder propres.

LE CONSEIL SYNDICAL HORIZON

25-33 rue Elsa Triolet
109-111 rue du Général Malleret-Joinville
94400 Vitry sur Seine
conseilsyndical@residencehorizon.com